

# BTS Comptabilité et gestion (CG)

Ce BTS contient des enseignements relatifs à la comptabilité que ce soit en matière d'opérations commerciales, de droit (comptable, travail, sécurité sociale, fiscal). S'y ajoute la connaissance des systèmes d'information comptables et de gestion. Ces enseignements peuvent constituer la première étape avant l'acquisition du titre de comptable obtenu par le diplôme de comptabilité et gestion (DCG).

## I. Définition du comptable (source : ONISEP)

En général, attaché au service comptable ou à l'intendance d'une organisation, le comptable est avant tout celui qui s'occupe de la gestion financière. Il établit des documents commerciaux, s'occupe de la gestion des achats, des ventes et des stocks, et analyse les informations commerciales issues des traitements comptables. Son rôle et ses connaissances en droit, lui permettent aussi de suivre la gestion du personnel notamment pour la mise en place et la mise à jour des obligations sociales et d'effectuer les formalités obligatoires auprès des organismes sociaux. Ces connaissances en droit fiscal, l'autorisent à gérer la fiscalité des organisations et leurs relations avec les administrations de l'Etat. Enfin le comptable participe à l'analyse de l'information financière, gère les finances et la trésorerie et aide à la prise de décision.

## II. Programme de formation (source : ONISEP)

Le programme comporte des enseignements généraux (français, langue vivante étrangère, mathématiques, économie, management des entreprises et droit), et une grande partie d'enseignements professionnels parmi lesquels :

- Contrôle et traitement comptable des opérations commerciales.
- Contrôle et production de l'information financière.
- Gestion des obligations fiscales.
- Gestion des relations sociales.
- Analyse et prévision de l'activité.
- Analyse de la situation financière.
- Fiabilisation de l'information et système d'information comptable (SIC).
- Activités professionnelles de synthèse conduite et présentation d'activités professionnelles réalisées pendant les stages
- Stages de 8 semaines en 1<sup>ère</sup> année, et en 2<sup>ème</sup> année à l'initiative de l'établissement de formation.

## III. Examen (source : ONISEP)

Les examens se déroulent dans les établissements publics ou privés sous contrat, CFA ou sections d'apprentissage habilités. Le diplôme est délivré aux candidats ayant obtenu une moyenne générale de 10/20 sur l'ensemble des épreuves. Le BTS donne 120 crédits européens (ECTS) ce qui permet de poursuivre des études.

Epreuves obligatoires	Durée	Mode	Coef
<b>E1 Culture et expression</b>			7
Culture générale et expression	4 h	Ecrit	4
Langue vivante étrangère	20 min	Oral	3
<b>E2 Mathématiques</b>	2 h	Ecrit	3
<b>E3 Economie, droit, management des entreprises</b>			8
Economie, droit	4 h	Ecrit	5
Management des entreprises	3 h	Ecrit	3
<b>E4 Traitement et contrôle des opérations comptables, fiscales et sociales</b>	4 h	Ecrit	10
<b>E5 Situations de contrôle de gestion et d'analyse financière</b>	4 h	CCF	5
<b>E6 Parcours de professionnalisation</b>	30 min	Oral	5
<b>Epreuve facultative</b>			
Langue vivante étrangère (autre que celle choisie à l'épreuve obligatoire)	20 min	Oral	

Source : ONISEP, « Les BTS », 2013

## Accès à la formation

Tous les bacheliers peuvent demander à suivre la formation. Néanmoins, les bacheliers technologiques (STMG) et dans une moindre mesure, les bacheliers professionnels (secteur tertiaire) seront privilégiés. Consulter les attendus liés à l'entrée dans cette formation.

## IV. Poursuite d'études

(source : ONISEP)

Le titulaire du BTS Comptabilité et gestion peut s'insérer professionnellement ; et avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, il peut envisager une poursuite d'études en :

- Licence professionnelle dans les secteurs de la finance-comptabilité, des ressources humaines ou de la gestion d'entreprise
- Diplôme de comptabilité et gestion (DCG)
- Licence générale économie-gestion ou sciences de gestion (option comptabilité) ou AES
- Ecole supérieure de commerce ou en école spécialisée via les admissions parallèles

## V. Débouchés

(source : ONISEP)

Dans les petites entreprises, le titulaire du BTS travaille souvent en tant que comptable unique, et en tant que comptable spécialisé dans les moyennes ou grandes entreprises, les banques et les administrations publiques. Tandis que dans les cabinets d'expertise comptable, d'audit et de conseil, il est plutôt assistant, collaborateur ou chargé de clientèle. L'évolution de carrière peut se faire soit en devenant chef comptable ou vers des fonctions financières par voie interne à l'entreprise ou en formation continue.

### Exemples des métiers :

- Assistant de gestion en PME
- Comptable